

Département  
du Haut-Rhin  
---  
Arrondissement  
de Mulhouse

## SIVOM DE LA REGION MULHOUSIENNE

### EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU COMITE D'ADMINISTRATION

sous la présidence de M. Jean ROTTNER,  
Président

Séance du 11 décembre 2018

Nombre de présents :	60	<u>Date de convocation et d'expédition :</u> 5 décembre 2018
Nombre de droits de votes :	97	
Pour :	97	
Contre :	0	
Abstention :	0	
		n° DL11122018-AGF-07

Présents (60) : M. BOURGUET, Mme BUCHERT, MM. CENTLIVRE, CHAPRIER, DUMEZ, DUSSOURD, EICHER, FISCHER, FREY, FRIDERICH, Mmes GASSER, GERHART-GROH, GOLDSTEIN, GRISEY, MM. GRUN, HATTENBERGER, HAUSS, HAYE, HILLMEYER, HIRTH, IFFRIG, ISSELE, IVAIN, JULIEN, Mmes KEMPF, KLAKOSZ, MM. KOLB, LECONTE, MAITREAU, METZGER, Mmes MILLION, MIMAUD, MM. MUTH, NEUMANN, NICOLAS, NOTTER, Mme PLAS, MM. POCHON, POWIELAJEW, Mme RAPP, MM. RAPP, RICHERT, ROTTNER, SALZE, SCARAVELLA, Mme SCHELL, M. SCHNEBELEN, Mme SORNIN, M. SPIEGEL, Mme STIMPL, MM. STOCKER, STRIFFLER, STURCHLER, TOME, TRIMAILLE, VIOLA, WEISBECK, WEISS, WILLEMANN, WOLF

Excusés (28) : Mme BAMOND, MM. BERBETT, BERGDOLL, BITSCHENE, BLANGENWITSCH, BOCKEL, BROMBACHER, EBERLIN, ENGASSER, GOEPFERT B., GOEPFERT G., HOME, HUBER, JORDAN, KIMMICH, LAUGEL, Mme LUTZ, M. MOSSER, Mme MOTTE, M. NOBEL, Mme OTT, M. RAMBAUD, SCHILLINGER, Mmes SCHMIDLIN BEN M'BAREK, SCHWEITZER, STRIFFLER, M. WALTER, Mme ZELLER

Absents (8) : MM. FREUDENBERGER, FUCHS, Mme JENN, MM. JOURDAIN, OTTER, PULEDDA, Mme WINNLEN, M. WISS

Ont donné procuration (8) : MM. BROMBACHER, EBERLIN, GOEPFERT G., HOME, JORDAN, MOSSER, NOBEL, Mme STRIFFLER

Assistaient en outre à la séance : MM. OCHSENBEIN, ARLOTTI, FRITZ, NAZON, PERRET, REISS, Mmes GABELLA, URSPRUNG, ZWEIGARDT du syndicat.

M. OCHSENBEIN est désigné secrétaire de séance par l'assemblée.

**Point n° 8 de l'ordre du jour**  
**Vote du Budget Primitif de l'exercice 2019**

Monsieur le Président expose,

Le présent projet est arrêté à :

▪ en fonctionnement	en dépenses et en recettes	52 645 750 €
▪ en investissement	en dépenses et en recettes	40 183 700 €
<b>Total budgets 2019</b>		<b>92 829 450 €</b>

Le budget du syndicat est composé d'un budget principal et de 3 budgets relatifs à chacune des missions qui incombent à notre Syndicat.

### **1 - BUDGET GENERAL (M14 TTC) - 16/00**

En ce qui concerne le budget principal, il comprend toutes les dépenses et recettes relatives au bon fonctionnement du Syndicat.

#### **Section de fonctionnement**

DEPENSES 2019	<b>2 357 000 €</b>
RECETTES 2019	<b>2 357 000 €</b>

#### **Les dépenses inscrites permettront de couvrir pour l'essentiel :**

- le remboursements de salaires et charges	1 415 500 €
- les indemnités des élus et charges	191 500 €
- les amortissements	27 500 €
- le remboursements de charges d'assistance à M2A	351 700 €
- le virement à la section d'investissement	40 000 €
- toutes les charges relatives aux locaux administratifs dont le syndicat est propriétaire (énergie, fournitures administratives, charges de copropriété, assurances, entretiens des locaux ...)	330 800 €

#### **Les dépenses de fonctionnement sont couvertes par :**

- le remboursement des budgets des différentes missions	2 351 200 €
- la quote-part de loyer et de charges locatives remboursées par le syndicat locataire qu'est le SIFAM	5 800 €

## **Section d'investissement**

DEPENSES 2019	<b>75 500 €</b>
RECETTES 2019	<b>75 500 €</b>

### **Les dépenses d'investissement 2019 concernent :**

- l'acquisition de matériel de bureau et informatique et de logiciels	17 000 €
- l'acquisition de caves	31 000 €
- l'acquisition de véhicule de service	23 500 €
- le remplacement de mobilier	4 000 €

### **Ces dépenses sont couvertes par :**

- la dotation aux amortissements	27 500 €
- le Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (F.C.T.V.A.)	8 000 €
- l'autofinancement	40 000 €

## **2 - BUDGET TRAITEMENT DES RESIDUS URBAINS (M14 HT) – 16/03**

## **Section de fonctionnement**

DEPENSES 2019	<b>23 738 000 €</b>
RECETTES 2019	<b>23 738 000 €</b>

### **Les principales dépenses de fonctionnement concernent pour l'essentiel :**

- les charges d'exploitation de l'usine d'incinération de Sausheim et du Centre de Tri ainsi que les filières de traitement extérieures (déchets verts, gravats, bois) et consommation électrique	19 600 000 €
- l'étalement de l'indemnité de remboursement anticipé de l'emprunt	841 700 €
- le virement à la section d'investissement	899 700 €
- les intérêts d'emprunts	600 000 €
- l'amortissement	665 000 €
- les impôts fonciers et taxes	380 000 €
- le remboursement du budget général	379 300 €
- le remboursement d'autres organismes	172 000 €
- divers charges	200 300 €

### **Les recettes proviennent essentiellement :**

- des participations intercommunales (idem 2018)	9 850 000 €
- de la redevance pour le traitement des déchets	4 453 000 €
- de l'incinération des boues de la station d'épuration de Saush	2 300 000 €
- des redevances déchets industriels	2 500 000 €
- de la revente d'énergie	2 750 000 €
- du remboursement du budget assainissement	1 000 000 €
- de l'étalement du fonds de soutien	450 000 €
- de pénalités électriques	100 000 €
- de la location du centre de tri	250 000 €
- de la vente de marchandises	20 000 €
- de la reprise de subventions et provisions	65 000 €

### **Section d'investissement**

DEPENSES 2019	<b>5 410 700 €</b>
RECETTES 2019	<b>5 410 700 €</b>

### **Sont prévues cette année les dépenses suivantes :**

- le remboursement d'emprunts	2 330 700 €
- la fin des travaux concernant la pose d'échangeurs thermiques à l'usine d'incinération	415 000 €
- la réhabilitation de la décharge de l'Eselacker	1 700 000 €
- la mise en conformité de l'usine	500 000 €
- le remplacement des pompes à boues	400 000 €
- la reprise de subventions et provisions	65 000 €

### **Ces dépenses sont financées de la manière suivante :**

- l'autofinancement	899 700 €
- la dotation prévisionnelle d'emprunt	2 304 300 €
- les subventions versées	700 000 €
- les amortissements et provisions	665 000 €
- l'opération d'ordre (étalement Indemnité de remboursement)	841 700 €

## **3 - BUDGET COLLECTE SELECTIVE DE DECHETS (M14 HT) - 16/04**

### **Section de fonctionnement**

DEPENSES 2019	<b>10 914 500 €</b>
RECETTES 2019	<b>10 914 500 €</b>

### **Les dépenses de fonctionnement correspondent pour l'essentiel :**

- aux règlements des prestataires de service pour l'exploitation des déchèteries et des différents réseaux de collecte du verre, du papier et des bouteilles plastique sur la voie publique	6 609 000 €
- aux remboursements d'autres organismes au titre des transports et vidanges	1 650 000 €
- aux charges de personnel (remboursement budget général, ambassadeurs du tri et gardiens de déchèteries)	1 039 000 €
- aux charges du budget général	234 300 €
- aux achats de sacs jaunes, de sacs biodéchets et actions PLP	165 000 €
- à la dotation aux amortissements	875 000 €
- aux entretiens et réparations des conteneurs et déchèteries	75 000 €
- au remboursement des intérêts de l'emprunt	45 000 €
- divers charges à caractère général	222 200 €

### **Les recettes proviennent principalement :**

- de la participation des intercommunalités	5 300 000 €
- de la participation des Eco organismes	3 900 000 €
- de la vente de marchandises	1 700 000 €
- divers produits	14 500 €

### **Section d'investissement**

DEPENSES 2019	<b>2 785 000 €</b>
RECETTES 2019	<b>2 785 000 €</b>

### **Des dépenses prévues concernent :**

- le renouvellement de conteneurs aériens et l'installation de conteneurs enterrés	155 000 €
- la poursuite de la conteneurisation	1 950 000 €
- l'aménagement de déchèteries	500 000 €
- le remboursement de l'emprunt	100 000 €
- l'achat de conteneurs pour autres collectivités	80 000 €

### **Des recettes proviennent :**

- de la dotation prévisionnelle d'emprunt	1 830 000 €
- des amortissements	875 000 €
- de remboursement de conteneurs par les communes	80 000 €

#### **4. BUDGET ASSAINISSEMENT (M49TTC) – 16/05**

##### **Section d'exploitation**

DEPENSES 2019	<b>15 636 250 €</b>
RECETTES 2019	<b>15 636 250 €</b>

##### **Les dépenses d'exploitation correspondent pour l'essentiel :**

- aux charges à caractère général	10 904 050 €
- exploitation des stations d'épuration	4 655 850 €
- traitement des boues	2 850 000 €
- consommations électriques	980 000 €
- redevance occupation du domaine public	1 000 000 €
- divers besoins liés à l'exploitation	1 418 200 €
- à l'amortissement	1 960 000 €
- aux intérêts des emprunts	390 000 €
- au remboursement du budget général (salaires et charges)	1 014 300 €
- au remboursement à la mission TRU	1 000 000 €
- au virement à la section d'investissement	167 400 €
- aux charges diverses	200 500 €

##### **Ces dépenses sont financées de la manière suivante :**

- la redevance d'assainissement collectif	11 300 000 €
- les primes d'épuration Agence de l'Eau	1 200 000 €
- la redevance d'occupation des domaines publics	1 000 000 €
- les autres redevances et droits	1 983 150 €
- industriels conventionnés	1 005 000 €
- matières de vidanges	230 000 €
- PFAC	200 000 €
- Contribution BVD	300 000 €
- Facturation de travaux	155 000 €
- divers	93 150 €
- la reprise de subventions	93 100 €
- la reprise de provisions	60 000 €

##### **Section d'investissement**

DEPENSES 2019	<b>31 912 500 €</b>
RECETTES 2019	<b>31 912 500 €</b>

**Les principales dépenses d'investissement se répartissent de la manière suivante :**

- le remboursement des emprunts	960 100 €
- les travaux	30 399 300 €
- méthanisation	11 760 000 €
- travaux et génie civil dans les stations	1 447 000 €
- gestion dynamique des réseaux	11 215 000 €
- travaux réaménagement des réseaux	5 977 300 €
- la reprise de subventions	93 100 €
- la provisions pour dépréciation des comptes de redevables	60 000 €
- l'acquisition de terrain	50 000 €

**Ces travaux sont financés de la manière suivante :**

- les amortissements et les provisions	1 960 000 €
- les subventions et dotations	2 448 000 €
- la prévision d'emprunts	26 019 100 €
- la récupération de TVA	600 000 €
- la subvention de l'Agence de l'Eau pour les réhabilitations d'ANC	368 000 €
- l'auto-financement	167 400 €

A ces opérations s'ajoutent, en dépenses et en recettes d'investissement, 350.000 € d'écritures d'ordre concernant la récupération de TVA.

Après en avoir débattu, le Comité d'Administration :

- approuve, par nature et par chapitre, le budget primitif 2019, arrêté à :

▪ en fonctionnement	en dépenses et en recettes	52 645 750 €
▪ en investissement	en dépenses et en recettes	40 183 700 €
<b>Total budgets 2019</b>		<b>92 829 450 €</b>

- autorise le Président à effectuer les transferts budgétaires qui peuvent s'avérer nécessaires.

Déposé à la Sous-Préfecture  
de Mulhouse, le 17 DEC. 2018  
et exécutoire à compter de cette date

Pour le Président  
et par délégation  
Le Directeur,



Pour extrait conforme  
Pour le Président  
et par délégation  
Le Directeur,